

UN TOIT POUR TOUS : LA VILLE SOLIDAIRE

Avignon la solidaire met tout en œuvre pour accompagner les personnes en difficulté : jeunes en insertion, mal-logés, sans-abris, femmes victimes de violences conjugales... Pour tous ces profils, la question de l'accès au logement demeure centrale. C'est pourquoi la Ville apporte un soutien marqué aux initiatives qui se développent sur son territoire.

T Brice Théate P Grégory Quittard

La Maison partagée Flammarion va accueillir ses premiers locataires d'ici fin janvier. Neuf mois de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter ce bâtiment des années 1930, à l'abandon depuis des années. Cinq logements destinés à des jeunes de 18 à 30 ans en insertion ont été créés. Ce projet solidaire est porté par l'association Loger Jeunes Vaucluse (LJV) qui a pris en charge le chantier réalisé par des entreprises locales et des associations d'entraide. Des travaux d'envergure ont été menés pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment : réfection de la toiture, installation de panneaux solaires et photovoltaïques, mise en place du chauffage au sol via une pompe à chaleur, isolation renforcée...

Un accompagnement social

Les logements, d'une trentaine de mètres carrés en moyenne, seront meublés et dotés d'une cuisine équipée. « Les loyers oscilleront entre 180 et 200 € et les tarifs de l'énergie seront très bas », assure Christian Lauvin, président de LJV. Coût total du chantier : 480 000 €. Propriétaire de la Maison, la Ville a apporté tout son soutien au projet en garantissant un prêt à 100%. Les futurs résidents seront sélectionnés et aidés dans leur recherche d'emploi ou de formation par la Mission locale jeunes du Grand Avignon. Un accompagnement social sera assuré par l'association Habitat Alternatif Social. Une charte de vie en commun sera élaborée de façon collaborative. Une personne employée en service civique, présente six jours sur sept, veillera à son respect. ▲



La Maison Flammarion, située boulevard Capdevilla, offre une surface habitable de 170 m²

LOGEMENT D'ABORD

La Ville d'Avignon a rejoint en 2021 le dispositif Logement d'Abord mis en place par l'État pour réduire le nombre de sans-abris. Elle s'est engagée à mener 10 actions pour renforcer son action sur son territoire. Le 26 janvier un comité se réunira à l'Hôtel de Ville en compagnie d'acteurs locaux des secteurs concernés (social, hébergement, logement, santé, insertion). Objectif : élaborer ensemble une stratégie commune pour prévenir et réduire le « sans-abrisme ». La Ville lutte déjà activement en la matière, via le déploiement d'une équipe mobile de prévention des expulsions portée par le CCAS.

UN ABRI POUR LES FEMMES

Fin 2022, la Ville a signé une convention avec l'association Rhéso en vue de la création d'une maison destinée aux femmes victimes de violences conjugales. Elle comprendra cinq logements et un accueil de jour départemental. Cette maison prendra place dans un bâtiment propriété de la Ville composé d'un ancien bloc de logements (entre 52 et 63 m²) et d'une dépendance contiguë. Des travaux de réhabilitation seront menés dès ce 1^{er} trimestre 2023. Montant de l'opération : 820 865 €. Le site devrait ouvrir ses portes courant 2024.

L'ÉGALITÉ, ÇA S'APPREND !

Fin novembre, la question de la culture à l'égalité filles/garçons a réuni salle Benoît XII près de 400 lycéens et collégiens avignonnais. Un mini-événement ! Après avoir assisté au spectacle documentaire *Des Femmes Modernes*, une discussion citoyenne avec artistes, élus, militantes, partenaires culturels et membres de l'Éducation nationale, a confirmé la nécessité d'apprendre et partager autour de la question du droit des femmes. Des enjeux d'émancipation pour lesquels la Ville se mobilise, notamment en soutenant ces actions.

T et P Delphine Michelangeli

12 classes du lycée René Char et 2 groupes de collégiens des Cordées de la Réussite ont pu débattre avec Sylvie Gravagna, Miquette Bourgeois, Elodie Goumet, les conseillères municipales Françoise Lichière et Anne-Catherine Lepage, et Isabelle Colombari



Après avoir vu la pièce, fort didactique, de la Cie Un pas de côté portée par Sylvie Gravagna, sur l'émancipation des femmes françaises pendant les Trente Glorieuses, les jeunes filles et garçons présents avaient les premières clés en main pour débattre du sujet. Entre le droit de vote des femmes acquis après la Libération et la naissance du mouvement de libération des femmes, rien de mieux que le théâtre pour allumer les mèches du savoir et de la réflexion. « Je n'avais pas idée qu'avant notre génération, il y avait des féministes » soufflait la jeune Anaïs à sa prof d'histoire du Lycée René Char, Anne-Marie Dimpres-Goulay, organisatrice de l'événement. « Ils ont tous été bouleversés par cette expérience », confirmait cette dernière. Nous avons beaucoup travaillé en amont, et préparé les questions soumises aux femmes présentes à la table ronde. 140 lycéens avaient participé la veille à des ateliers de pratique artistique avec la Compagnie. Tout ça a créé des cercles de réflexion passionnants.

Car ça va plus loin que le discours autour de l'égalité... la responsabilité de la parole est également en jeu ! »

« Ce spectacle m'a ouvert les yeux ! »

La prise de parole publique était en effet un autre enjeu d'apprentissage. « L'idée c'est de prendre sa place en partageant une expérience, confirme Anne-Marie Dimpres-Goulay. « Ça m'a fait changer de mentalité, ce spectacle m'a ouvert les yeux », « J'ai été touchée par la comédienne qui représente les conséquences d'une société patriarcale et stéréotypée », « On n'est pas encore à égalité mais il y a quand même une belle évolution » exprimaient librement les jeunes. La discussion « à visée citoyenne » a permis de rappeler la condition et la place des femmes... « qui a toujours besoin d'être défendue. La société évoluera si on évolue tous ensemble. Allez-y les jeunes ! » concluait l'élue déléguée aux droits des femmes Françoise Lichière. Un film réalisé par Karine Music retraçant ce travail sera programmé par la Ville lors de la Journée du 8 mars. ▲